

Plateforme d'Observation des Solidarités

DREETS des Pays de la Loire et commissaire à la lutte contre la pauvreté

<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

Groupe de travail « Pauvreté » Compte-rendu n°9 – 23/02/2024

Participants :

ANLCI : Armelle DESABAYE-NOURRY (DELAMPLE)
ANLCI : Elise BERNET
ARS : Fabien MORINEAU
ARML : Anaïs FONTENEAU FORGET
Banque de France : Emmanuel BRONZINI DE CARAFFA
Banque Alimentaire 44 : Jean Robert LECONTE
Banque Alimentaire 44 : Nathalie FRON
CAF 44 : Lise SIMON
CESER : Dominique LAPERRIERE-MICHAUD
Conseil Départemental 72 : Matthieu GREMONT
CROUS : Hervé AMIARD
DDETS 44 : Carine VERITE
DDETS 44 : Rémi MORANDEAU
DDETS 85 : Valérie CLEMOT
DDETSPP 53 : Benyounés ALLALI
DREETS : Anne PICARD-COSKER
DREETS : Laurence ARTAUD-DAVID
FDAS Vendée : Denise RENAUD
France Travail : Vincent RAGOT
Insee : David MORINEAU

SIAO : Paul COUTENS

URAF : Anne-Yvonne PETITEAU

UDCCAS 44 : Florence CLERGEAU

URRIOPS : Anouk GRAYON

Excusés :

Banque Alimentaire 85 : Bernard MÉTAIS

UDCCAS 72 : Yves CALIPPE

UDCCAS 85 : Yveline THIBAUD

Animation/coordination :

Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté :

François GAUTIER

Compas : Michaël BERNIER et Stéphanie BIGO

DREETS : Christophe BUZZI, Elisabeth GALLARD et Raphaëlle MARIE

Intervention :

LER – Laboratoire d'Etudes Rurales : Claire DELFOSSE

Ordre du jour :

- Un point de conjoncture des phénomènes et évolutions récents de la pauvreté repérés par chaque partenaire
- Présentation par Mme Claire DELFOSSE - Directrice du Laboratoire d'études en milieu rural - d'une sélection de ses travaux concernant la précarité en milieu rural
- Un temps d'échange sur l'Observation de la précarité en milieu rural en Pays de la Loire

Introduction de François Gauthier, commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

La note de conjoncture de la Précarité en Pays de la Loire, issu du tableau de bord, sera publiée et diffusée à l'ensemble des partenaires de la Plateforme d'Observation des Solidarités au cours du mois de mars.

Un point de conjoncture des phénomènes et évolutions récents de la pauvreté repérés par chaque partenaire

Banque alimentaire 44

Sur la Loire Atlantique, 15 600 bénéficiaires de la Banque Alimentaire en 2022. Un problème en 2022 est survenu avec des remontées d'indicateurs pour partie erronées (qui a impliqué une perte dans le nombre de bénéficiaires enregistré). En 2023, 33 000 bénéficiaires sont dénombrés en Loire atlantique. L'augmentation des bénéficiaires est constatée sur tous les départements des Pays de la Loire.

Au niveau des banques alimentaires, il y a eu un recadrage, notamment au niveau du nombre d'associations qui est passé de 132 à 124. Des associations n'ont pas souhaité renouveler l'agrément ou certaines n'ont pas fait leur demande d'agrément de distribution alimentaire. 6 nouvelles associations se sont créées et des associations ont été fortement sollicitées dès le démarrage, notamment parce que certaines associations ont fait évoluer les modalités d'accès aux bénéficiaires avec parfois des restrictions, des associations plus petites semblent accueillir des bénéficiaires qui ne sont plus servis ailleurs.

SIAO

Sur l'hébergement d'urgence, il y a eu une augmentation de plus de 9 000 demandes entre 2022 et 2023, soit une augmentation de 8%. Cette augmentation est constatée pour les 5 départements de la région. Elle se traduit aussi par une augmentation du nombre de personnes distinctes demandeuses. On passe de 17 100 personnes demandeuses à 17 700 entre 2022 et 2023, avec notamment une forte augmentation au 4^e trimestre de l'année (encore plus marquée cette année). L'augmentation des demandeurs s'est concentrée sur des personnes sans enfant, avec notamment une forte augmentation des 18 à 24 ans. Ces derniers représentent 16% des demandeurs.

Cette forte tension entraîne une augmentation de la demande 115 non pourvue avec comme motif principal l'absence de disponibilité, avec un passage entre 2022 et 2023 de 54 500 à 58 700 demandes non pourvues, soit une augmentation de 8%. Cette augmentation est constatée pour les 5 départements de la région. Par exemple, sur la Mayenne, qui était plutôt un département épargné en 2020, en 2021 il y avait 300 DNP sur l'année et en 2023, il y en a eu 2 500. Il y a une extrême tension de l'hébergement d'urgence et de besoins de mise à l'abri dans notre région.

Malgré un effort très important de l'augmentation des capacités d'accueil : dans la nuit du 31 décembre 2022, 3 600 personnes étaient hébergées, et la même nuit en 2023, 4 100 personnes étaient hébergées. 500 personnes de plus étaient ainsi hébergées et malgré cela, la demande non pourvue continue à augmenter. Jusqu'à présent, les familles avec enfants étaient hébergées, et maintenant, des difficultés à les héberger sont rencontrées dans des territoires comme la Sarthe et la Mayenne qui arrivaient à héberger ce public auparavant. Cette situation risque de se tendre, la dynamique n'étant pas forcément à l'augmentation de la capacité des foyers d'hébergement d'urgence.

CESER

Le CESER a repris l'étude de l'Insee sur la pauvreté en PDL et a regardé les fragilités du point de vue des territoires à travers 3 axes : l'emploi, la jeunesse et la formation. Les fragilités se cumulent et s'accroissent sur 16 EPCI de la région, qui sont en graves difficultés, et pour lesquelles il y a un cumul avec d'autres fragilités, notamment avec l'accès aux droits, l'accès à la santé et l'accès à la mobilité. Ces EPCI ont été classés en 4 catégories en fonction de leurs fragilités. L'étude du Ceser sera partagée prochainement sur la Plateforme d'Observation des Solidarités.

Une hausse du nombre des travailleurs pauvres a été constatée dans les entreprises, de plus en plus de demandes d'avance sur salaire ont été constatées et de salariés dormant dans leurs véhicules (constats des entreprises, MEDEF). Il existe des initiatives locales comme les Bureaux du cœur (mise à disposition de pièce avec salle d'eau et d'une chambre) avec un accompagnement de l'entreprise. Cela questionne l'accès aux droits, la précarisation des travailleurs, le non-recours à la prime d'activité (pour les personnes déjà en CDI) et le partenariat entre les entreprises et les dispositifs publics.

ANLCI

Parmi les facteurs de fragilité évoqués, des surreprésentations de risque de l'illettrisme ont été identifiés, sachant que des personnes qui ne maîtrisent pas les compétences de base sont moins bien outillées pour pouvoir évoluer vers un emploi, elles sont en difficultés que ce soit sur le volet professionnel ou sur le volet personnel et l'accès aux droits. L'ANLCI est dans l'attente des résultats d'une enquête Insee sur l'illettrisme qui s'est déroulé sur le terrain en 2022-2023. L'Insee devrait faire la publication des résultats début avril 2024. Cette étude devrait estimer un chiffre brut national sur les personnes victimes d'illettrisme et dresser des profils des personnes concernées. Ce qui va permettre également de faire des croisements avec d'autres enquêtes. Par exemple, l'étude sur laquelle l'ANLCI s'appuie, qui est ancienne, et qui estime que 6% des salariés sont en situation d'illettrisme, ainsi à peu près 85 000 à 86 000 salariés sont concernés par l'illettrisme dans la région des Pays de la Loire et 10% soit 26 000 demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme dans la région.

Insee

Une étude sur les travailleurs pauvres en Pays de la Loire et en Bretagne est en cours et devrait être publiée au mois de juin 2024. Une présentation de cette étude pourrait être prévue en fin d'année 2024 (au cours de la réunion du GT).

Banque de France

Pour le surendettement, une baisse continue des dépôts de dossiers de 60% est enregistrée depuis 2015. Néanmoins, depuis 2023 et essentiellement depuis le dernier trimestre 2023, une reprise des dépôts est constatée. Une petite inversion de la tendance est notée (les chiffres seront consolidés prochainement). La région Pays de la Loire et le département de Loire Atlantique en particulier sont plutôt privilégiés par rapport au reste de la France. Sur les dépôts de dossiers en 2023, il y a eu 223 dossiers pour 100 000 habitants au niveau national, ce chiffre est de 130 dossiers pour la Loire Atlantique et 164 pour la région.

DDETS 44

Sur les 10 premiers mois de l'année 2023, 38 000 demandes d'hébergement d'urgence ont été enregistrées contre 24 000 en 2022 en Loire Atlantique, l'augmentation est assez conséquente. Le dispositif d'hébergement et d'accès au logement est très important : près de 11 000 places toutes confondues (asile, hébergement de droit commun, hôtel). Depuis ces dernières années, des dispositifs ont entre plus de 30% et plus 50% d'augmentation pour autant, ils ne permettent pas d'absorber les demandes d'hébergement qui sont de plus en plus importantes.

Au niveau du retour des maraudeurs, par exemple à Saint-Nazaire, il est signalé le fait que les travailleurs pauvres dorment dans leur véhicule ou dorment sous tente alors qu'elles travaillent mais n'arrivent pas à se loger. Ce ne sont pas des personnes en très grande vulnérabilité mais des travailleurs pauvres qui sont à la rue. Au regard de la pression sur le secteur du logement (programmation du logement), la DDETS44 réfléchit à des innovations pour pouvoir pallier cette situation, par exemple à la création des résidences sociales atypiques pour essayer de loger notamment les jeunes à la rue. Il y a de plus en plus de jeunes, notamment des jeunes migrants à Nantes qui ne peuvent pas être hébergés. Des problématiques importantes ont été signalées sur la santé psychique liés au parcours migratoire : des personnes arrivent d'autres pays avec des problématiques de santé assez importantes et qui se retrouvent proches des CHU à Nantes, sans doute à Angers aussi, ce sont des phénomènes qui s'amplifient, surtout sur le trauma lié au parcours migratoire.

URAF

Voici les différents constats remontés par les UDAF des Pays de la Loire :

Logement :

- Le nombre de dossiers de surendettement déposé augmente (et surtout pour les accédants à la propriété).
- Peu de logements accessibles, difficulté à se loger.
- Concernant le Pôle PJM, nous constatons ces dernières années un nombre de plus en plus important d'expulsions locatives avec des difficultés de relogement, il est en effet difficile de trouver ensuite des logements adaptés au public (avec des problèmes de comportements, addictions, squat...).

Précarité énergétique :

- Plus de personnes en précarité énergétique et ayant des difficultés à l'utilisation de ma prime rénov'.

Emploi – mobilité :

- Difficulté de maintien dans l'emploi suite à la perte de moyen de locomotion.

Jeunes majeurs :

- Un autre phénomène marquant est le nombre important de jeunes majeurs (18/25 ans) en errance, un hébergement leur est trouvé, puis ils repartent et reviennent, avec parfois des difficultés pour les services des Udaf à maintenir un contact ; Il s'agit souvent de jeunes sortant de l'ASE et qui ont rompu leur contrat jeune majeur.

Les actions mises en place :

- Bus numérique le LIEN (Udaf44) : accès aux droits et au numérique (16 communes) (RDV médicaux, ma prime rénov', ANTS, ...)
- Développement des conventions avec les CCAS afin de proposer du conseil budgétaire et le micro-crédit à proximité.
- Prévention du surendettement grâce aux conventions ISBF (Information et Soutien au Budget Familial) et au label PCB (Point Conseil Budget).
- AJIL (Autonomie Jeunesse Insertion Logement) : service Udaf 44 d'insertion par le logement pour des jeunes de 18/24 ans, proposition d'un logement (habitat inclusif) et d'un accompagnement par des professionnels. <https://www.udaf44.fr/les-services-aux-familles/accompagnement-social-au-logement/ajil/>
- J'NOVA : service Udaf49 : suivi personnalisé auprès de jeunes en difficultés <https://www.udaf49.fr/les-services-aux-familles/accompagnement-des-jeunes/>

CAF 44

Le nombre d'allocataires de la Caf augmente d'année en année. Les prestations qui sont liées au handicap et à l'insertion, notamment la prime d'activité, prennent de plus en plus d'ampleur alors que les prestations qui sont plutôt liées à l'accueil du jeune enfant ou au logement voient leur nombre d'allocataires diminuer. Pour le logement, ce n'est pas forcément que le public n'est pas là, les nouvelles réformes mises en place font que les critères se resserrent. Sur les travailleurs pauvres, la prime d'activité, qui a passé le palier des 100 000 allocataires en Loire Atlantique, se développe vraiment de façon importante alors que le RSA est plutôt stable (une certaine stabilisation entre 2002 et 2023).

Présentation par Mme Claire DELFOSSE - Directrice du Laboratoire d'études en milieu rural - d'une sélection de ses travaux concernant la précarité en milieu rural

La thématique de la précarité en milieu rural s'inscrit dans le cadre des travaux liés au Pacte de Solidarités en Pays de la Loire. Pour rappel, 400 000 personnes sont en situation de pauvreté dans la région des Pays de la Loire, plus de la moitié vivent en zone urbaine. Beaucoup d'interventions sont menées en milieu urbain mais des poches de pauvreté sont également présentes en milieu rural notamment aux frontières de de la région. Un premier temps régional s'est tenu sur ce sujet lors de la conférence régionale du Pacte des Solidarités en novembre dernier et un groupe de travail se réunira courant avril sur la question de la précarité en milieu rural. Pour s'inscrire : pactedessolidarites@pays-de-la-loire.gouv.fr

Claire Delfosse, géographe ruraliste, a conduit avec Patrick Grimaud de Cap Rural, un travail d'animation en région Auvergne Rhône-Alpes, autour de la pauvreté et la précarité. Ils travaillent depuis 2018 sur la question de pauvreté, précarité en milieu rural. Cap rural est un centre de ressources sur le développement local en Rhône Alpes, mais malheureusement, ce centre de ressources sera dissout au début du mois de mars pour des questions de financement régionaux en particulier. Le constat de Cap Rural est de voir que peu de politiques de développement local prenait en compte la question de la pauvreté, précarité dans les territoires ruraux.

Le laboratoire de recherche LER qui s'appelle laboratoire d'études rurales est composé à la fois d'historiens, de géographes et d'enseignants chercheurs de l'institut supérieur agricole de Lyon. Un travail collectif a été mené avec Cap Rural et le LER en essayant de faire croiser des acteurs du développement local et des acteurs de l'action sociale sur des questions de pauvreté, précarité (2 premières journées d'études en 2017/2018). Une thèse Ciffre a été mise en place autour de la question sur la pauvreté et la précarité et l'accès à l'alimentation en milieu rural (la thèse sera soutenue en octobre 2024). De plus, le commissaire de la lutte contre la pauvreté en région Auvergne Rhône-Alpes a décidé de créer un groupe de travail spécifique sur les territoires ruraux (GT16) co-animé par Claire Delfosse et Patrick Grimaud.

Spécificités de la pauvreté-précarité en milieu rural

Un phénomène diffus et complexe

La principale caractéristique de la pauvreté en milieu rural est qu'il s'agit d'un phénomène diffus et sûrement plus complexe que dans les territoires urbains. Ce sont des territoires de faibles densités relatives par rapport à la ville ou par exemple dans les quartiers politiques de la ville. Peu visible aussi parce qu'on a beaucoup de mal à lire cette pauvreté dans les statistiques publiques, notamment parce que peu d'indicateurs à l'échelle communale sont disponibles. On regroupe à l'échelle cantonale, voir beaucoup plus large, de façon locale la pauvreté et la précarité sont difficiles à saisir. Les données INSEE et notamment pauvreté, précarité en termes de revenus, ne sont pas forcément ce qui permet de mieux saisir la pauvreté. Il vaut mieux partir des conditions de vie plutôt que seulement du revenu. Il existe une hétérogénéité des territoires ruraux, par exemple en région Auvergne Rhône-Alpes, il y a des territoires considérés comme riche comme des territoires de montagnes et les territoires frontaliers avec la Suisse. Mais même dans ces territoires, il existe aussi un phénomène de précarité lié aux saisonniers, liés au coût important de l'immobilier, les travailleurs pauvres ont ainsi du mal à se loger.

Rural refuge – rural piège

Il existe une diversification des situations de pauvreté qui peuvent être vécues dans les territoires ruraux. Il y a une pauvreté classique où connue des retraités, et en particulier des retraités du monde agricole et en encore plus des femmes retraitées en agriculture par exemple, ou de travailleurs d'ouvriers agricoles. Mais il existe aussi des personnes en situation de pauvreté précarité qui vont aller s'installer en milieu rural parce que le coût du logement est moins important et parce qu'elles pensent que les conditions de vie sont meilleures avec plus de solidarités. Mais ces personnes ne prennent pas en compte le coût de la mobilité, l'éloignement des services, et le coût du chauffage par exemple (phénomènes constatés en Ardèche, en Ariège ou dans le Cantal). Le rural peut être aussi un refuge pour les personnes électrosensibles, refuge pour des personnes qui refusent l'aide sociale, refuge sur des modes de vie hyper alternatifs et pas seulement agricoles.

Carte du nombre de personnes pauvres et taux de pauvreté

Ce sont surtout les familles monoparentales qui sont les plus touchées, que ce soit en ville ou en milieu rural, et aussi des ménages avec des référents jeunes qui sont souvent pauvres aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Et si on regarde plus spécifiquement les territoires ruraux, on va avoir surtout des femmes fragiles, même si elles sont moins nombreuses qu'en ville et surtout des femmes retraitées agricoles ou retraitées de l'artisanat ou du commerce.

Invisibilité et entraide

Invisibilité : on ne sait pas toujours qui est en situation de pauvreté, précarité, on ne dit pas toujours les situations de pauvretés en milieu rural (freins psychosociaux). La personne du CCAS ou l'élu, le conseiller municipal est peut-être le voisin ou quelqu'un qu'on connaît et avec une idée de ne pas vouloir dire qu'on est en situation de pauvreté, précarité. Les sociologues soulignent aussi que la valeur travail est très forte en milieu rural, ce qui amène des freins importants liés à l'interconnaissance (si on n'a pas travail, on n'ose pas toujours le dire). L'entraide peut jouer aussi, elle est familiale ou de connaissance. Elle peut moins jouer pour des nouveaux arrivants.

Atouts et limites du rural

Le non-recours est très important par méconnaissance et par difficultés d'accès au lieu de recours, difficultés de mobilités, les distances sont grandes, les services ne sont pas maintenus (des services peuvent être maintenus dans différentes villes éloignées de plusieurs centaines de kilomètres, cela multiplie la nécessité de se déplacer). Il y a également une fracture numérique importante : accès au haut débit, l'usage de l'ordinateur et des réseaux sociaux. Les jeunes ne maîtrisent pas forcément le langage administratif.

Un secteur agricole touché

Les jeunes retraités et les femmes en secteur agricole sont particulièrement touchés par la pauvreté/précarité dans notre région.

Difficultés liées à la mobilité participant à la précarité énergétique

La dépendance à la voiture est importante : nécessité de multi équipement au sein de la famille, un système de mobilité excluant (coût du permis, des assurances, de l'essence et réparations des vieilles voitures). La mobilité est importante : accès à l'emploi et la formation, à l'apprentissage, au logement. Face à la transition écologique, les ruraux se sentent stigmatisés alors que la voiture est incontournable pour eux. La mobilité est peu prise en compte par les nouveaux arrivants (coûts et temps). Les personnes quittent le milieu rural pour ces questions de mobilité. Des personnes peuvent renoncer à se déplacer, à se soigner ou accéder à un emploi (problème des transports en commun – travail en horaire décalé, pas de transport). Certaines personnes sont obligées de faire des choix (choisir de mettre de l'essence ou se chauffer ou se nourrir).

Des acteurs et des échelles multiples

Importance des CCAS, CIAS, associations intercommunales avec des actions territorialisées.

Difficultés à prendre compte la pauvreté pour la MSA, le monde agricole, multiplicité des acteurs (ADMR, importance des centres sociaux, des collectifs citoyens...)
Difficultés des acteurs à se coordonner (périmètres d'intervention différents, intercommunalités sur 2 départements, compétences des CD, politiques différenciées d'action sociale, des intercommunalités avec plus de 100 communes, manque d'information des nouveaux élus). Des élus hésitent aussi à évoquer la pauvreté (stigmatisation). Cependant, des politiques plus globales qui visent à croiser le développement local et les actions sociales commencent à se mettre en œuvre sur les territoires (le milieu associatif collabore avec l'intercommunalité et le conseil départemental). Pas de politique comme celles des quartiers prioritaires, il manque une politique globale dans certains territoires en milieu rural. Une caractéristique des espaces ruraux, c'est la faiblesse de l'ingénierie et territoriale. Pour le GT16 : beaucoup d'associations (insertion, éco, social, éducation) et peu d'EPCI et de départements (faiblesse de la présence institutionnelle).

Synthèse et intérêts exprimés

Faire connaître : les spécificités du rural, la diversité des situations suivant les territoires et faire connaître aux autres acteurs leurs propres actions et la diversité des personnes en précarité (les jeunes, les femmes, les migrants).

Se connaître : pour travailler ensemble, en synergie, élargir les réseaux mutualisés, faire des actions communes, besoin d'échanges entre acteurs.

Thématiques du GT16

- Mobilités et accès aux services et aux droits
- Réaliser un diagnostic préalable un projet de territoire
- Accès à a culture et aux loisirs
- Territoire zéro chômeur de longue durée
- Financements

Une enquête a été menée auprès des EPCI (avant le covid) : faible connaissance sur la question pauvreté et précarité, peu prise en compte.

Objectif : relancer une enquête post covid pour voir si cette prise en compte à évoluer.

Comment Réaliser de diagnostic de pauvreté précarité sur le site Cap rural : méthode avec mise à disposition de ce diagnostic auprès des EPCI.

4 jours de terrain avec l'Union départementale des CCAS du Puy-de-Dôme qui a organisé des réunions avec l'ensemble des partenaires (sur 4 sites différents).

Quelques questions

Usure du groupe, problème du covid, comment partager plus largement, rédaction de plaquette (en accès sur le site de Cap rural)

Nouvel appel à manifestation pour relancer le groupe.

Problème : Cap rural n'existe plus

Financement de la commissaire pour faire l'enquête.

Travaux souhaités sur l'accès aux droits et la question du logement et enquête auprès des centres sociaux.

Le logement

Importance du logement privé, peu de logement en location, difficultés d'accès au locatif et l'accès à la propriété.

Travaux de rénovation : logements plus grands et plus anciens induits des plus grands frais pour l'entretien du logement et d'isolation.

Méconnaissance et complexité des aides, beaucoup de logements indignes en milieu rural : passoires énergétiques, logements humides.

Personnes en difficulté de logement : personnes ayant hérité d'un bien qui n'ont pas les moyens de l'entretenir, personnes qui choisissent de s'éloigner de l'urbain mais n'ont pas les moyens de faire les travaux de rénovation, les nouveaux installés en agriculture qui ont des difficultés de logement, des personnes en rupture professionnelle qui vont se replier sur le rural et qui vont avoir du mal à avoir accès à un logement et les autres catégories de personnes identifiées par la Fondation Abbé Pierre (qui a fait des enquêtes, en AURA dans le département de la Drôme), des saisonniers, des électrosensibles, les gens du voyage.

Un temps d'échange sur l'Observation de la précarité en milieu rural en Pays de la Loire

Question autour de l'implantation des réseaux France Services

Question également autour de l'accessibilité aux maisons France services, comme à l'aide alimentaire, il y a des zones blanches dans le rural, de l'habitat dispersé, même si l'étude régionale de l'INSEE a démontré la bonne accessibilité des espaces France Service dans la région. Les Maisons France Services sont implantées dans des petites villes. Il y a eu des financements de dispositifs itinérants avec France Relance mais la question est jusqu'où va l'itinérance, comment bien vérifier que les personnes qui sont vraiment dans le besoin vont venir et connaissent France service. Il existe des problèmes de services dans plusieurs points du territoire (problèmes d'itinérance).

Question des mobilités des professionnels (assistantes sociales) : plus de temps sur la route, difficultés d'accès vers les publics (demande du temps).

Cette situation est également perçue sur l'hébergement d'urgence : des associations ne veulent pas se déplacer trop loin et n'interviennent plus sur certains territoires.

Pour limiter les freins psychosociaux, il faut trouver des lieux neutres pour la distribution de l'aide alimentaire – avoir des lieux diversifiés (possibilité de faire la cuisine par exemple) – moins stigmatisés les lieux (changer de noms).

Question autour des territoires zéro chômeur

Impacts plutôt positifs sur la création des offres de services.

Remarques : les territoires zéro chômeurs ne portent pas sur l'ensemble de l'intercommunalité.

Rien que de faire le diagnostic pour les territoires zéro chômeur, cela fait prendre conscience à l'EPCI les questions des précarités.

Question autour de l'isolement social

Il est assez fort pour des femmes et des personnes nouvellement installées, qui parlent beaucoup d'isolement aussi l'hiver sur les routes.

Le rôle des centres sociaux, certains types de tiers-lieu est important quand ils arrivent à ouvrir à différents types de population.

C'est primordial de lutter contre l'isolement social mais aussi c'est primordial pour les jeunes quand on fait un choix dans les déplacements (se déplacer pour les loisirs et les loisirs des enfants ou l'apprentissage de la musique ou de la culture). C'est aussi une question de lutte contre la pauvreté, la précarité et la reproduction sociale.

Prochaines réunions

Réunion GT Pauvreté en milieu rural **courant avril 2024** en visioconférence [réunion reportée du 14 mars à avril] :

- Etude du Compas sur la précarité en milieu rural en Pays de la Loire
- Recensements des acteurs clés par des étudiants de l'IRA de Nantes
- Contact : pactedessolidarites@pays-de-la-loire.gouv.fr

Deux réunions **GT Pauvreté** de la POS :

- **Vendredi 21 juin 2024** (10h-12h) : Précarité en milieu rural ou une étude sur la double pénalité de la pauvreté
- **Vendredi 6 décembre 2024** (10h-12h) : sur le thème des travailleurs pauvres avec une présentation de l'étude de l'Insee